



Concerne: Toxo IgM et IgG durant la grossesse
CMV IgM et IgG durant la grossesse

Nouvelles règles diagnostiques durant la grossesse:

Toxo IgM et IgG peuvent être attestées maximum deux fois, sauf en cas de présomption clinique d'une infection aiguë par le toxoplasma gondii.

CMV IgM et IgG: il n'y a plus de remboursement durant la grossesse sauf en cas de présomption clinique d'une infection aiguë par le cytomegalovirus,
Dépistage durant la grossesse: 5€ par analyse **à la charge du patient.**